

Info | Médicament

Votre médecin vous a prescrit un médicament contre l'ostéoporose :

Tériparatide 20 µg (FORSTEO®)

Ce médicament appartient à la famille des analogues de la PTH ou hormone parathyroïdienne.

Comment agit ce médicament ?

Il s'agit d'un médicament ostéoformateur, c'est-à-dire qu'il augmente la formation de l'os, afin de lutter contre la perte osseuse à l'origine de l'ostéoporose.

Quels sont les effets secondaires possibles ?

Comme pour tout médicament, des effets secondaires peuvent parfois survenir.

Ce sont le plus souvent des effets secondaires bénins :

- douleurs dans les membres, crampes, maux de tête ;
- nausées, vomissements ;
- sensations vertigineuses ;
- palpitations, douleur dans la poitrine, essoufflement ;
- baisse transitoire de la pression artérielle ;
- fatigue ;
- anémie (baisse des globules rouges dans le sang).

Certains effets secondaires graves peuvent survenir de façon exceptionnelle :

- **des cas de tumeurs osseuses cancéreuses** ont été décrits chez l'animal ; une augmentation du risque de cancer osseux n'est pas retrouvée chez l'Homme mais cela ne peut être actuellement formellement écarté. C'est pourquoi la durée du traitement est limitée à 2 ans.

Comment prendre ce médicament ?

Ce médicament doit être injecté par voie sous-cutanée, dans votre cuisse ou votre abdomen.

Un programme d'assistance gratuit incluant la venue d'une infirmière à votre domicile en début de traitement peut vous apporter une aide pour apprendre à manipuler le stylo injecteur et la réaliser vous-même les injections.

Pourquoi ce médicament plutôt qu'un autre ?

Il n'y a pas d'études comparant directement les médicaments anti-ostéoporose entre eux.

Ils ont globalement une efficacité similaire sur la prévention des fractures vertébrales (diminution de moitié). Certains diminuent également le risque des autres fractures ostéoporotiques, en particulier les fractures de la hanche.

Cette efficacité est surtout prouvée chez la femme ménopausée qui a déjà fait une fracture ostéoporotique.

Le choix du médicament anti-ostéoporose dépend de votre risque de faire une fracture, de vos antécédents qui peuvent contre-indiquer ou au contraire faire préférer certains médicaments, et aussi de vos préférences, notamment en ce qui concerne les modalités de prise.

Le téraparatide diminue le risque de fractures vertébrales, mais pas celui de fracture de la hanche. Cette efficacité n'est démontrée que chez les femmes ménopausées ayant déjà fait au moins 2 fractures vertébrales.

Comment savoir si ce médicament est efficace ?

L'objectif du traitement contre l'ostéoporose est d'éviter la survenue de fractures. Il n'existe pas actuellement de marqueurs fiables pour évaluer l'efficacité des médicaments anti-ostéoporose. Certaines prises de sang permettent d'avoir un aperçu de cette efficacité. Mais ces tests ne sont pas suffisamment fiables pour être recommandés en pratique courante.

Votre traitement ne sera efficace que si vous le prenez régulièrement.

Votre médecin peut donc être amené à vérifier avec vous votre prise du médicament et à vous demander si vous avez difficultés à le prendre, afin de trouver une solution adaptée.

Si une fracture survient alors que vous prenez un traitement anti-ostéoporose depuis plus d'un an, on peut penser que votre médicament n'est pas suffisamment efficace. Votre médecin peut alors être amené à vous proposer un autre médicament anti-ostéoporose.

Pendant combien de temps dois-je prendre ce médicament ?

Tout médicament anti-ostéoporose n'est efficace que s'il est pris pendant plusieurs années. La durée du traitement par téraparatide est limitée à 2 ans. Il n'est remboursé que pendant 18 mois.

Au-delà de 18 à 24 mois, votre médecin sera amené à vous prescrire un autre médicament anti-ostéoporose afin de maintenir une bonne efficacité.

Dans tous les cas, les autres mesures de prévention des fractures (apports suffisants en calcium et en vitamine D, activité physique régulière, etc.) doivent être maintenues.